INSTITUT DE FORMATIONS SANITAIRES IFAS TARARE

ENTRÉE EN FORMATION AIDE SOIGNANTE 2024
JURY D'ADMISSION du 30 juin 2023

Quota promotion : 35 places
2 reports de la sélection 2022
33 places ouvertes pour la sélection 2023 phase 1

Art. 11 nouveau du 7 avril 2020
Modifié par les arrêtés des 12 avril 2021 et 10 juin 2021

relatifs aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

➢ *Pour les agents de services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service :*

ADMISSION EN LISTE PRINCIPALE (par ordre alphabétique)

N° Candidat	Civil.	Nom	Prénom	Autres prénoms	Nom d'usage	Date de naissance
0016	Madame	COTTON	Stella			18/09/1975
0035	Madame	DIAM	Marie	Sharon		01/01/1987
0017	Madame	FARGEOT	Emilie	Muriel		04/02/2000
0026	Madame	JOB	Sandra			26/10/1995
0048	Madame	MOURA MARTINS	Liliana	Marisa	AGUIAR	28/12/1982
0030	Madame	VERJOT	Carine	Jocelyne	LION	24/07/1974
0032	Madame	VIALLARD	Amandine	Carole, Océane		21/08/1999
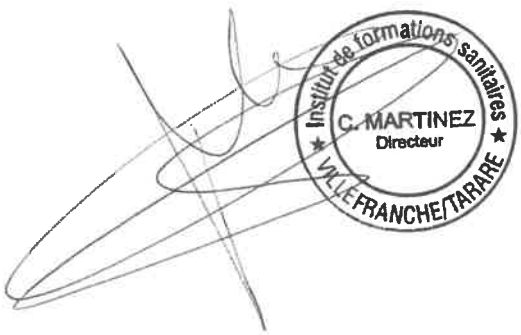
Tarare, le 30 juin 2023
Le Président du Jury,
Cyril MARTINEZ
Directeur Institut de formations
Sanitaires Villefranche et Tarare